

DEPARTEMENT DU JURA

COMMUNE DE MONT S/S VAUDREY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept novembre à 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Paulette GIANCATARINO, Maire.

Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Votants
15	12	13

Présents : Bernard BERTHAUD, Stéphanie FAIVRE, Bernard FRAIZIER, Paulette GIANCATARINO, Liliane GOY, Nicolas KOEHREN, Thomas HUMBLOT, Arnaud LAVIGNE, Christian MAGDELAINE, Didier MOMBOIER, Christian SAINTHOT et Solène VILLE.

Date de Convocation :
20/11/2025

Absents : Marie-Hélène BILLOT, Sylvain CROZE et Marie-Anne SALVADORI

Date d'Affichage :
28/11/2025

Pouvoir : Marie-Anne SALVADORI pour Bernard BERTHAUD

N° : 2025/38

OBJET :
Cession des parcelles
B 584 et B 585 : Villa des oiseaux

Secrétaire de séance : Liliane GOY

Madame la Maire indique avoir reçu une offre pour l'acquisition des parcelles B 584 et B 585 situées au 21 rue Jules Grévy (Villa des oiseaux) de la part de Monsieur Dylan Bertaut pour un montant de 160 000 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Mont-sous-Vaudrey, à l'unanimité :

- Cède les parcelles B 584 et B 585 d'une surface totale de 1021 m² à Monsieur Dylan Bertaut pour un montant de 160 000 €
- Autorise la constitution d'une servitude de passage au profit des parcelles B584 et B585 (fonds dominant), objet de l'acquisition, sur les parcelles B583 et B586 restant appartenir à la Commune (fonds servant).
- Indique que l'ensemble des frais relatifs à cette cession reviennent à l'acquéreur,
- Autorise Madame la Maire ou à un adjoint à signer l'acte à venir et tout document relatif à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré à la date susdite,
Et ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,

La Maire, Paulette GIANCATARINO

